



CONSEIL DE LA BIBLIOTHÈQUE
Séance du 18 novembre 2011

PRESENTS :

M. COLLIARD, Président de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne

M. VOGEL, Président de l'université Paris II Panthéon-Assas

M. TOSELLO-BANCAL, Directeur de la Bibliothèque Cujas, rapporteur général du conseil

Représentants de l'université Paris I

Personnalité extérieure : M. SANZ

Représentants de l'université Paris II

M. de SABOULIN BOLLENA, Mme PETEL-TEYSSIÉ

Personnalité extérieure : M. CAPDEBOSQ, M. STORRER,

Représentants de la Bibliothèque Cujas

Mme CHEVILLOTTE, M. DALMON, M. JARDEL, M. NIZIERS, Mme RENARD, Mme THEOR, M. TRANNOY

Participants avec voix consultative

Mme MAGNAUDET, M. MARCEROU, M. PEYRE, Mme SONNEVILLE, M. VAYROU

Invités

Mme ALONZO, Mme BALLEY, Mme DIDIERJEAN-JOUVEAU, Mme LE MEUR, Mme LAURENT, M. PETEL.

EXCUSÉS :

Représentants de la bibliothèque Cujas : Mme DESOS-WARNIER

La séance est ouverte à 15h05

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du Conseil du 15 novembre 2010
- Rapport d'activité 2010
- Projet de budget 2012
- Présentation des chantiers prioritaires en 2012 :
 - . Changement du système d'information documentaire
 - . Poursuite des travaux de mise en conformité du bâtiment
- Point d'information sur :
 - . La réserve du fonds précieux
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal du Conseil du 15 novembre 2010

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

M. Tosello-Bancal présente les nouveaux membres au conseil, représentants élus de la bibliothèque Cujas.

Rapport d'activité 2010

M. Tosello-Bancal rappelle les axes du contrat de la bibliothèque.

En 2010, l'accent a été mis sur les travaux réalisés dans les réserves du fonds ancien de la bibliothèque : restructuration et mise aux normes de sécurité, mise en conformité avec les normes de conservation des documents, augmentation du linéaire de rangement de 30%.

Les partenariats de la bibliothèque sont nombreux. M. Tosello-Bancal cite celui de la Bibliothèque nationale de France, avec le programme de numérisation partagée en sciences juridiques. Une avancée significative est à signaler en 2010, avec la conclusion du premier appel d'offre. A terme, 2 millions de pages seront mises en ligne et disponibles dans Gallica et sur les sites des bibliothèques associées au projet.

Accueil et services aux publics

L'amplitude des horaires d'ouverture aux publics est rappelée (69 heures par semaine, une seule fermeture annuelle entre Noël et le jour de l'an). Un effort supplémentaire a été fait pour la salle Viollet, avec une augmentation d'ouverture de 27 heures en septembre.

La fréquentation n'a pas pu être mesurée en 2010, en raison d'un système de contrôle d'accès et décompte obsolète, qui sera changé dans le cadre du programme de changement de système d'information documentaire.

16 058 lecteurs inscrits, pour 3/4 des chercheurs, depuis le M1 (si l'on considère que ce niveau correspond à un début d'initiation à la recherche) jusqu'aux chercheurs en titre et enseignants. Les étudiants de L2 et L3 représentent 16% des inscrits, ceux de M1, M2 et D : 64%. Les autres lecteurs sont des enseignants chercheurs (9%), et des catégories diverses (avocats, chargés de recherches documentaires en entreprise, citoyens, etc., représentant 11 % des inscrits).

Le nombre de communications sur place a diminué. Il reste cependant à un niveau important : 520 communications par jour en moyenne.

Les statistiques d'utilisation des bases de données posent toujours des difficultés de disparité de comptabilisation selon les éditeurs. On note cependant que les accès distants ont été multipliés par 10.

Les prêts à domicile sont essentiellement effectués (à 80%) par les lecteurs des universités Paris 1 et Paris 2. Les enseignants chercheurs représentent 9% des inscrits mais 27% des emprunts, avec une moyenne de 20 livres par an.

Le service de prêt entre bibliothèques, après une baisse qui est observée dans tous les services de PEB, s'est stabilisé. Les demandes hors périmètre national sont en augmentation.

L'activité du Cerdoc, en relation avec les cabinets d'avocats et les entreprises, est présentée, ainsi que les modalités de participation de la bibliothèque à l'organisation des épreuves d'agrégation.

L'accès aux collections sera profondément modifié avec le changement de système d'information documentaire, dont il sera question plus loin.

Un effort particulier a été fait sur les guides conçus par la bibliothèque pour faciliter l'appropriation de l'utilisation des ressources électroniques : les contenus ont été mis à jour et la présentation améliorée.

La politique documentaire s'appuie sur un travail en réseau dans lequel la bibliothèque Cujas a un rôle de pôle de référence en droit. 7 800 monographies, pour 3/4 des achats, ont enrichi les collections, avec l'appui du dépôt légal de la Bibliothèque nationale de France. Les suggestions d'achat de lecteurs (170 demandes en 2010) sont traitées en priorité, ce qui est à souligner car ce service est peut-être insuffisamment connu. Les 3/4 des suggestions d'achat proviennent d'enseignants chercheurs.

Les acquisitions de périodiques sont pour $\frac{3}{4}$ des revues étrangères. Pour les ressources électroniques, la bibliothèque poursuit l'élargissement de l'accès distant aux bases de données, en respectant le choix de l'université Paris 2 de réserver cet accès aux doctorants et enseignants-chercheurs. A chaque négociation d'achat, la bibliothèque prévoit les accès distants pour les universités de rattachement, ce qui engendre un coût supplémentaire. La gestion des accès distants se doit d'être rigoureuse, les éditeurs de ces ressources étant très vigilants sur les aspects juridiques.

Le signalement des collections a franchi une étape majeure en 2011, avec l'achèvement du catalogage rétrospectif : le catalogue Cujas est maintenant entièrement visible dans le Sudoc.

Un point particulier est fait sur le CR27, structure qui fédère les bibliothèques qui possèdent des collections de périodiques de sciences juridiques : un réseau de bibliothèques partenaires est animé par la bibliothèque Cujas, qui apporte son aide à des bibliothèques très diverses pour faire entrer leur catalogue dans le portail Sudoc. Mme Laurent présente le CR27, qui est un centre régional du Sudoc, à la fois thématique (droit et sciences économiques) et local (région Ile-de-France). Les bibliothèques partenaires sont des bibliothèques universitaires et non universitaires : Assemblée nationale, Sénat, Cour des comptes, Conseil d'Etat, ministère des Affaires étrangères (2 400 titres de revues entrés dans le Sudoc par la bibliothèque Cujas), CEDIAS (Centre d'études, de documentation, d'information et d'action sociales), etc. Au total, 20 000 états de collections ont été entrés par la bibliothèque Cujas, 1 500 correspondent à des titres de revues dont la localisation est unique.

L'ABES a travaillé à de nouvelles conventions pour les CR, celle du CR27 a été signée en mai 2011. Outre le signalement des revues, les CR ont pour mission de faire connaître le réseau. Deux journées d'étude ont été organisées par la bibliothèque Cujas, en janvier 2010 et janvier 2011. Des pages du site de la bibliothèque Cujas sont consacrées à la présentation des activités du CR27, ce qui contribue à en accroître la visibilité.

Des documents bibliographiques sont aussi produits. Le premier guide POP (publication officielles parlementaires) a été réalisé en partenariat avec les bibliothèques de l'Assemblée nationale et du Sénat. Ce guide a comme objectif de décrire des collections très imbriquées et

dont la structure est complexe. Un guide a aussi été réalisé sur les collections de l'ONU, dont Cujas est dépositaire.

La prospection se poursuit sur de nouveaux établissements susceptibles de rejoindre le réseau CR27.

Un travail de réflexion sur un plan de conservation partagée des collections est en cours.

Un conservateur et deux bibliothécaires assistants spécialisés assurent le travail de coordination du réseau CR27, auquel une quotité de 0,9 équivalent temps plein est consacrée.

Un effort constant est fait sur la conservation des collections, la reliure rétrospective, le récolement régulier des collections.

Les actions de partenariat et mutualisation se sont poursuivies, parmi lesquelles est cité le travail effectué dans le cadre du consortium Couperin. La bibliothèque Cujas a de nouveau pris la responsabilité de la coordination des négociations de ressources électroniques pour les sciences juridiques et politiques.

La numérisation est un chantier de fond, une étape décisive a été franchie en 2010 : l'archivage pérenne, opérationnel en 2011, a été mis en place dans le cadre d'un partenariat avec le Cines. Le dossier a été particulièrement complexe et lourd à gérer, l'archivage des données a un coût non négligeable.

Le programme de numérisation se décline en 3 volets : numérisation interne, prestation extérieure, partenariat avec la bibliothèque nationale de France (le bulletin des arrêts de la Cour de cassation a été numérisé dans ce cadre). La numérisation est en OAI, norme de communication au niveau national et international qui permet de valoriser les documents numérisés, de les partager et les rendre accessibles sur un réseau de portails.

Les collections de publications internationales ont été déplacées en salle de lecture pour une meilleure visibilité, en phase avec un travail d'analyse des collections et de leur diffusion (par exemple sur les documents miméographiés). Le signalement des collections PI est en cours dans Calames (catalogue des archives et manuscrits de l'enseignement supérieur).

Dans le domaine de la formation, la bibliothèque est toujours très active, en partenariat avec les SCD des universités Paris 1 et Paris 2. Un cursus est proposé aux écoles doctorales, avec des interventions plus approfondies. Le *Jurisguide*, guide pour l'utilisation des ressources juridiques, est un outil collectif coordonné par la bibliothèque Cujas, dont le succès est croissant : 20 000 consultations en moyenne mensuelle, le nombre a doublé entre 2010 et 2011.

Les partenariats avec les organismes de recherche sont rappelés, notamment sur la numérisation et la structuration des documents (Institut Michel Villey) et dans le cadre du projet diachronique (lois relatives au patrimoine).

La formation continue et les préparations concours ont fait l'objet d'un effort soutenu. Des formations sont organisées chaque année en septembre par la bibliothèque en s'appuyant sur des compétences internes.

Le budget 2010 s'est élevé à près de 3 millions d'euros, avec une reprise sur provision pour financer les travaux sur les réserves de livre anciens de la bibliothèque. Ces travaux ont été financés à hauteur des 2/3 par l'université Paris 1, qui est remerciée.

L'objectif de consacrer a minima 1 euro sur 2 euros des ressources de la bibliothèque aux dépenses documentaires a été atteint en 2010, pour la deuxième année consécutive.

Les perspectives d'action pour l'année 2011 indiquées dans le rapport d'activité 2010 se sont pour la plupart concrétisées.

Elles concernent l'accueil du public : un projet d'enquête de satisfaction, la préparation d'un chantier pour la mise en conformité de l'accès aux personnes à mobilité réduite, le redéploiement des collections dans la salle de lecture principale, l'ouverture d'une salle dédiée à la consultation du fonds ancien.

Pour les acquisitions, les priorités d'action concernaient la poursuite de la couverture documentaire dans le domaine du droit, tout en renforçant les acquisitions en sciences politiques et en économie, en cohérence avec la charte d'acquisition de la BIU.

Les perspectives 2011 pour le signalement des collections étaient l'actualisation de la convention CR27 et l'intégration de nouveaux partenaires, ainsi que l'achèvement du versement des notices du catalogue de la BIU dans le Sudoc.

Pour la mise en valeur des collections, les actions ciblées pour 2011 et réalisées concernaient la poursuite du programme de numérisation, avec la mise en œuvre de l'interopérabilité des collections vers les portails partenaires, le lancement d'un second appel d'offre pour le programme de numérisation en sciences juridiques co-piloté avec la BnF, la poursuite des coopérations engagées avec les équipes de recherche (sur financement ANR).

Pour la gestion des collections, les actions menées concernent le retour du fonds ancien et la réorganisation des collections dans les locaux après travaux, ainsi que le versement de collections au CTLES.

Le changement du système d'information documentaire a été programmé.

Enfin, l'achèvement des travaux sur les réserves est en cours (réglage du dispositif de climatisation), la mise en conformité de la BIU se poursuit (projet de travaux pour l'accès des personnes à mobilité réduite), une étude est menée pour la reconfiguration partielle de la salle de lecture en phase avec les travaux d'accessibilité prévus au rez-de-chaussée du bâtiment.

Le président Colliard remarque que la bibliothèque a réalisé à peu près tout ce qu'elle s'était engagée à faire.

M. Capdebosq souhaite avoir des précisions sur les publications internationales et les documents miméographiés dont la réception a été interrompue.

Ces documents ronéotés sont difficilement exploitables pour les lecteurs, des moyens de diffusion plus attractifs peuvent être proposés. Un travail d'analyse de 3000 boîtes de documents miméographiés est en cours, afin de préparer leur signalement dans Calames, pour une ouverture à la consultation prévue pour 2012. Ces cartons vont par ailleurs être reconditionnés pour garantir une meilleure conservation, ce travail concerne aussi les collections de l'Unesco. Un traitement identique (conditionnement et valorisation) est prévu pour les documents de la Société des Nations.

M. Sanz souligne la qualité du partenariat Bibliothèque nationale de France - BIU Cujas, pôle associé de la BnF qui a très bien vécu la mutation vers l'électronique. Cujas est un des fers de lance pour poursuivre le travail de numérisation et de mise à disposition de la documentation.

Il rappelle le nombre de documents acquis par la bibliothèque grâce au dépôt légal. M. Tosello-Bancal indique que cette information, qui figure dans le rapport détaillé de la bibliothèque, n'apparaît pas dans le rapport de synthèse 2010 qui a été envoyé aux membres du conseil préalablement à la réunion, les collections acquises grâce au dépôt légal de la BnF sont d'une importance qui est à souligner.

Projet de budget 2012

Recettes

M. Tosello-Bancal indique que la recette exceptionnelle d'un million d'euros inscrite au budget correspond à un jeu d'écriture concernant la prise en compte de l'amortissement du bâtiment. Le prélèvement sur réserve est prévu principalement pour financer le changement de système d'information documentaire.

Ce budget est important mais contraint. Il a été nécessaire de revoir les dépenses, qui sont toutes impactées, à l'exception des dépenses de personnel. Le budget est particulièrement serré pour les acquisitions et la conservation. Une remontée des réserves en cours d'année, pour compléter ce budget initial, sera vraisemblablement à envisager.

M. Jardel demande des précisions sur le montant des réserves de la bibliothèque. M. Vayrou indique qu'il s'élève à 4 millions d'euros. M. Tosello-Bancal rappelle que ces réserves auront leur utilité pour financer les travaux en magasin à échéance prochaine.

M. Vayrou fait plusieurs observations sur le jeu d'écriture pour l'amortissement immobilier. Cet amortissement est neutralisé, car l'entretien des locaux n'est pas à la charge de la bibliothèque. Le montant de l'amortissement est estimé à 1 million d'euros à partir de documents très précis qui concernent plusieurs éléments : valeur du bâtiment de 20 millions d'euros, dont 17 millions pour les locaux utilisés par la bibliothèque Cujas ; durée théorique d'amortissement. On peut donc estimer que pour entretenir correctement les locaux de la bibliothèque Cujas, il conviendrait d'y consacrer en moyenne 1 million d'euros par an.

M. Jardel demande à qui appartiennent les collections et les locaux. M. Tosello-Bancal répond que la convention de la BIU (1994) est muette sur ce sujet. Les bibliothèques Cadist reçoivent une dotation spécifique de l'Etat : ces collections possèdent un statut national. Il faut aussi considérer les collections du fonds ancien, et les collections courantes hors Cadist. Le ministère considère qu'est propriétaire du bâtiment celui qui l'entretient. La réponse est identique pour les collections.

Le président Colliard ajoute que les deux universités de rattachement pourraient mener une réflexion sur ce sujet, mais que cela n'est pas une question d'actualité, ce que confirme le président Vogel.

M. Vayrou fait une deuxième observation sur les droits de bibliothèque et le problème de leur rattachement à l'exercice comptable. Il souligne que les agents comptables des deux universités devraient se discipliner pour que la période de versement soit adéquate par rapport à l'exercice, ce qui permettrait d'avoir une meilleure visibilité.

Il fait une troisième observation sur le statut des BIU. D'un point de vue comptable, la bibliothèque Cujas est rattachée à l'université Paris 1. L'Etat resserre par ailleurs les contraintes sur le fonds de roulement et sur un volume minimal à maintenir. La BIU sera donc contrainte dans les mêmes limites que l'université Paris 1, ce qui explique la vigilance dont il fait preuve pour les prélèvements sur réserves qui concernent la BIU. Des discussions sont en cours sur le montant minimum à préserver, qui pourrait correspondre à un mois des traitements au regard de l'ensemble de la masse salariale.

- Présentation des chantiers prioritaires en 2012 :

. changement du système d'information documentaire (SID)

Le changement de SID est un axe majeur du contrat 2010-2013. Il est impératif, car le SIGB (partie professionnelle de la gestion de la bibliothèque) n'est plus maintenu depuis 2009. Le portail a été réaménagé de date plus récente mais il reste peu évolutif et comporte des lourdeurs de gestion.

L'objectif est de remplacer ces outils obsolètes et de proposer des services personnalisés pour les lecteurs. Les solutions en *open source* ont été écartées, la bibliothèque a fait le choix de produits éditoriaux. L'intégralité des données devra être récupérée. Le choix du prestataire sera notifié avant la fin du mois de novembre 2011, le déploiement est prévu en 2012, avec un achèvement avant la fin d'année.

Ce calendrier devra impérativement être concilié avec celui des travaux d'architecture programmés sur la même période. Les paramétrages seront réalisés au premier semestre, pour que les formations et les tests puissent être menés dans les mois suivants.

Depuis 2010, un travail d'équipe a été réalisé par toute la bibliothèque pour l'analyse de l'existant, la rédaction du cahier des charges et l'analyse des offres.

Mme Le Meur décrit les fonctionnalités du SID et les améliorations attendues.

- Un renforcement des services aux publics, avec une meilleure visibilité des points d'accès à l'information et une interface plus intuitive.

- Un accès unifié aux ressources, électroniques et papier. Les recherches seront plus efficaces, elles pourront être enregistrées pour être relancées, une veille et des fils RSS seront proposés.

- Des outils personnalisés : après authentification, le lecteur pourra réserver un ouvrage déjà emprunté par un autre lecteur, être prévenu de l'échéance de ses prêts, vérifier la validité de son inscription, avoir des alertes sur les nouvelles acquisitions, avoir un suivi sur ses suggestions de nouvelles acquisitions, etc.

- l'accessibilité sur terminaux mobiles est prévue.

Le nouvel outil apportera aussi des améliorations pour le travail des personnels, avec une homogénéisation des produits utilisés. La gestion sera simplifiée avec l'augmentation de l'autonomie du lecteur et une facilité de communication par SMS et mails. L'actualisation du portail sera plus simple et les traitements statistiques seront plus satisfaisants, y compris sur les ressources électroniques.

Mme Le Meur indique que l'équipe est très mobilisée et impliquée, elle souligne l'importance de l'accompagnement et de la formation pour exploiter au maximum les possibilités du nouvel outil.

Le président Colliard pose une question sur la compatibilité du SID avec le futur SI de l'université Paris 1. M. Tosello-Bancal indique que c'est un point essentiel prévu dans le cahier des charges élaboré par la BIU.

Le président Colliard demande si le changement de SID entraînera des interruptions de service, M. Tosello-Bancal répond que tout sera fait pour que la bascule soit réalisée dans des conditions optimales pour les utilisateurs de la bibliothèque.

. poursuite des travaux de mise en conformité du bâtiment

L'accès aux personnes à mobilité réduite sera réalisé grâce à la création d'un ascenseur. Cet aménagement était prévu dans les travaux entrepris sur les réserves, qui ont permis de préparer une partie de la future gaine d'ascenseur. L'obligation légale d'accessibilité a été rappelée par la commission de la Préfecture de police, qui a par ailleurs constaté des progrès lors de sa dernière visite, grâce aux travaux de mise en sécurité des réserves.

L'impact des travaux d'accessibilité sera considérable, car les zones de chantier pour l'accès PMR seront principalement situées dans le hall et le rez-de-chaussée bas (toilettes et accès à la salle de lecture). Le budget travaux est estimé à 1,2 millions d'euros TDC, études et frais d'accompagnement compris. La durée prévisionnelle est de 9 mois, avec un démarrage en juillet 2012. La bibliothèque devra être partiellement fermée sur une durée de 4 à 5 mois, au moment de la phase de démolition/reconstruction. Ces travaux vont aussi nécessiter une réorganisation partielle de la bibliothèque : le département des Monographies, comme durant les travaux sur les réserves, devra être relocalisé provisoirement.

L'inconvénient de cette fermeture temporaire va être utilisé comme une opportunité et cette période sera mise à profit pour apporter des améliorations pour les usagers avec les objectifs suivants :

- augmenter le nombre de places assises en salle de lecture
- augmenter les collections en libre accès
- câbler les tables des salles de lectures, pour répondre à une demande fréquente des lecteurs qui souhaitent un accès internet. Les places assises étant déjà toutes équipées de prises électriques, l'ajout de câblage informatique se fera dans la continuité de l'installation existante.

Le poste d'accueil sera changé pour plus de convivialité. Le choix des mobiliers qui seront installés privilégie la modularité, pour que l'organisation puisse être modifiée à l'avenir si besoin.

Les deux chantiers, ascenseur et réaménagement partiel de la salle de lecture, seront menés conjointement, il y aura un seul appel d'offre et un maître d'œuvre unique. Le budget estimé pour cette deuxième opération est de 800 000 euros, un financement de la région Ile-de-France est envisageable, car l'opération correspond aux critères de soutien du dispositif BiblioRIF : augmentation des places assises, modernisation des équipements (câblage).

Le président Colliard rappelle que les travaux d'accessibilité handicapé sont lourds, mais que les établissements sont dans l'obligation de les mener, par solidarité et car la loi l'exige. Réaménager partiellement la salle de lecture à cette occasion est une bonne idée, l'université soutiendra la demande de financement auprès de la Région. La fermeture est inévitable, le président Colliard souhaite que des solutions alternatives soient étudiées pour que les doctorants et chercheurs aient accès au prêt de document.

M. Tosello-Bancal répond que des solutions seront proposées pour que les documents uniquement disponibles à Cujas restent accessibles aux publics. Un espace d'accueil sera réservé, dans les contraintes d'une bibliothèque en chantier et avec d'inévitables nuisances sonores. Une campagne de communication et d'information auprès des publics sera organisée au préalable.

. Point d'information sur la réserve du fonds précieux

Mme Balley présente le reprint réalisé à l'occasion de la réouverture du fonds ancien. Les travaux menés en réserve visaient à mettre en conformité des locaux inadéquats en termes de conservation des documents, d'accueil des public et de sécurité. La conservation des documents est améliorée grâce à un contrôle climatique, la capacité de rangement est accrue grâce à l'installation de rayonnages mobiles. Les horaires d'ouverture de la salle du patrimoine ont été augmentés de 3 heures par semaine. Une conservatrice chargée de la numérisation et de la conservation des documents a été recrutée.

Questions diverses

M. Jardel fait part de difficultés de paiement des agents non titulaires : paie non versée ou versée de façon irrégulière. Le président Colliard a parlé de cette situation à plusieurs reprises avec l'agent comptable et le directeur général des services, il s'est aussi entretenu longuement avec le responsable de service de gestion des agents non titulaires. Ce service a connu beaucoup de mouvements de personnels à la rentrée et a déménagé dans de nouveaux locaux.

Pour les salaires qui n'ont pas été versés, une avance a été mise en place (90% du traitement brut). Le président Colliard demande que les problèmes qui seraient identifiés lui soient signalés par l'intermédiaire du directeur de la bibliothèque. M. Tosello-Bancal précise que cette question est suivie au jour le jour par la direction de la bibliothèque et l'encadrement du département des services aux publics. Il indique aussi qu'une solution est à trouver pour la gestion des contrats CUI, afin de fluidifier le circuit. Un rendez-vous doit être pris entre la bibliothèque et le service gestionnaire de l'université. Le président Colliard confirme qu'il a été demandé à ce service de travailler à une proposition de solution.

M. Tosello-Bancal indique aussi que les fiches de paies ne sont pas transmises à la bibliothèque, ni les livres de paie, et que la bibliothèque manque d'éléments pour suivre le dossier et informer les personnels concernés. Un calage sur cette transmission de documents serait à prévoir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h05.